

Un budget ambitieux et maîtrisé



Dominique Lachenal, Maire-adjointe aux Finances et Ressources humaines revient sur les enjeux et les perspectives du budget 2015 adopté en février dernier.

Dans quel contexte s'est élaboré le budget 2015 ?

Notre ville est en pleine expansion ; notre population augmente et ses besoins aussi. Dans un contexte global de **gestion rigoureuse** des finances publiques et de baisse générale des dotations de l'État, notre ville doit résoudre l'équation d'une **maîtrise des dépenses de fonctionnement**

et d'une **forte capacité d'investissement**, tout en répondant avec qualité aux besoins de ses habitants.

Notre budget traduit cette volonté politique.

La spécificité de notre territoire transfrontalier, la disparité des revenus des ménages sans cesse grandissante et les **enjeux de cohésion sociale** ont présidé aux choix budgétaires prioritaires : **proposer des services assurant pour tous, l'accès à la culture, au sport et surtout à l'éducation ; aménager un cadre de vie chaleureux** où chacun peut avoir sa place et peut utiliser l'espace public dans le respect de l'autre.

Par ailleurs, rigueur et sobriété caractérisent notre budget. Il est en équilibre à 68 307 000 €.

Notre dette est sécurisée et nos emprunts ne sont pas toxiques ; la situation financière de notre ville est donc saine.

En 2015, **nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition** des taxes locales qui demeurent ainsi les mêmes depuis 2009. C'est un choix majeur de ne pas peser davantage

sur la fiscalité des ménages et des entreprises. Ainsi, nos **taux d'imposition** demeurent **parmi les plus bas** des villes de taille comparable.

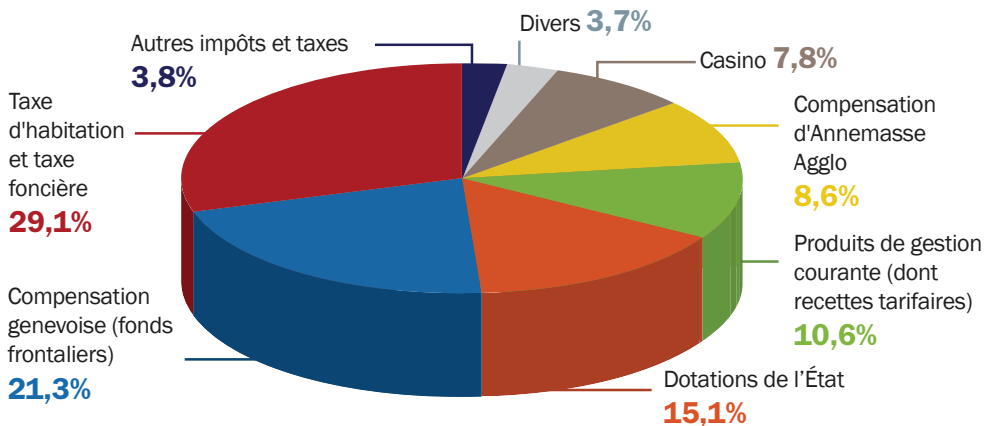
Comment la Ville réussit-elle à continuer d'investir pour l'avenir ?

Faire baisser les dépenses de fonctionnement nécessite une démarche permanente d'économies. Par la mutualisation des services au sein de l'Agglomération, par le partage de charges de service, par le transfert de compétences, par les économies d'énergie, par l'optimisation du fonctionnement des différents services, ce sont des économies d'échelles qui sont recherchées.

Cette démarche est complétée par une recherche systématique de nouvelles recettes. Ce sont des dotations spécifiques de l'État pour le programme de rénovation urbaine, des subventions particulières d'organismes institutionnels sociaux pour des projets d'éducation et d'accueil des enfants. C'est aussi une gestion précise et juste des tarifs applicables pour bénéficier des services municipaux : pour la restauration scolaire, le centre de loisirs, le conservatoire de musique ou la bibliothèque, la participation financière des utilisateurs varie en fonction de leurs situations familiales et de leurs revenus ; elle est toujours inférieure au coût réel du service utilisé.

La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de **dégager un autofinancement** qui définit notre capacité d'investir sans recours à l'emprunt, (4 112 000 €). Ainsi, nous pouvons nous engager dans d'importantes opérations d'aménagement pour le développement de notre ville : construction d'un nouveau groupe scolaire, aménagement de nouvelles voiries, plan d'accessibilité, rénovation urbaine du quartier du Livron, aménagement de Château Rouge, aménagement du cimetière...

Budget 2015 : répartition des recettes de fonctionnement



Un budget de 68,3 millions d'euros

Section de fonctionnement : **46,56 millions d'€**

Section d'investissement : **21,73 millions d'€**

Les recettes globales de fonctionnement augmentent (46 567 947€).

Les impôts locaux représentent près de 30 % des recettes de la Ville.

Les dotations de l'État, 15%, soutiennent les projets d'aménagement, les politiques d'accompagnement de l'enfant et en faveur des emplois d'avenir.

Les fonds de compensation financière genevoise (21%), soutiennent les investissements et participent notamment au développement des services nécessaires à tous les habitants.

Un marché de Noël très attractif

Atout essentiel des festivités de « Bonjour l'Hiver », le marché de Noël est devenu un rendez-vous incontournable pour les Annemassiens. En 2014, il a rassemblé

42 exposants dans des dizaines de chalets installés le long des rues piétonnes du centre-ville. L'occasion pour le public de dénicher des cadeaux originaux tout en faisant ses emplettes dans les commerces de proximité.



La propreté est l'affaire de tous

La Ville s'est engagée à recruter des jeunes entre 18 et 25 ans pour déployer un service dédié à la propreté urbaine. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du dispositif des contrats d'avenir.

Ces "Référénts Espaces Publics" opèrent une surveillance quotidienne de la qualité des espaces partagés par nos concitoyens afin de rendre le quotidien plus agréable.

Le but de la Ville est ainsi d'assurer une veille citoyenne permettant d'agir sur les incivilités.

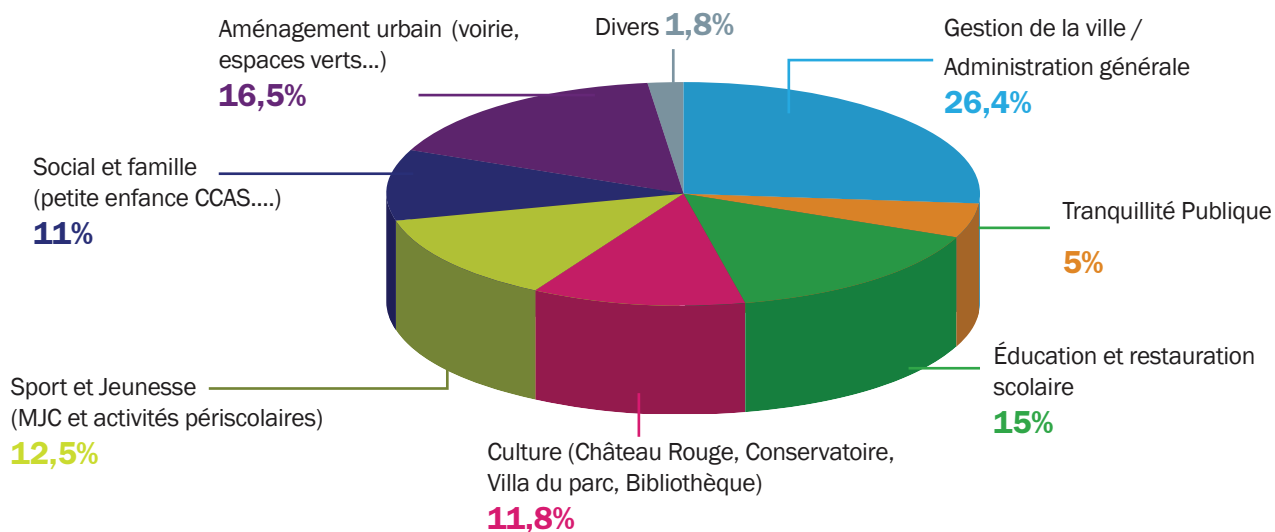
La propreté urbaine représente un budget de 855 000 €.



8 scènes pour la Fête de la musique

Le 21 juin prochain, la Fête de la musique proposera 8 espaces scéniques contre 5 seulement en 2009. C'est chaque année une trentaine de postulants pour une vingtaine de places ! Cette manifestation mobilise près de 80 personnes (services municipaux administratifs et techniques, techniciens son et lumière, secouristes, personnel de l'Office du tourisme, police municipale, nationale...) et plusieurs associations locales.

Budget 2015 : répartition des dépenses de fonctionnement



La Ville apporte les meilleures réponses possibles aux besoins de ses habitants (42 456 313 €). **L'Éducation** (prestations en faveur des enfants, restauration scolaire, activités périscolaires) **est la première des priorités (15%)**.

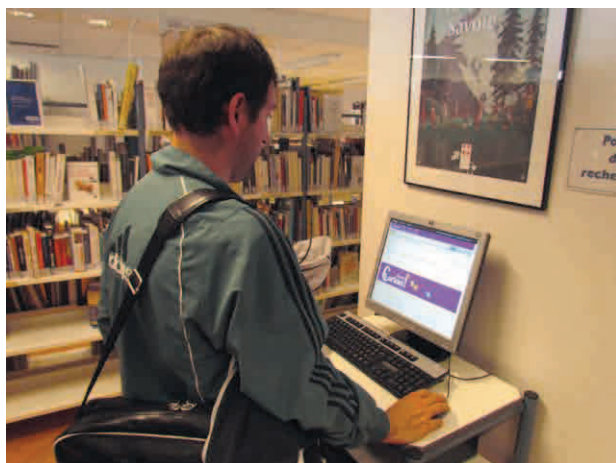
Par les opérations d'aménagement urbain, elle œuvre au quotidien pour le **bien-être de tous, dans la ville** (16,5%), complétées par des interventions dans le domaine de la **tranquillité publique** (5%). Un fort soutien pour l'accès à la culture (11 %) et l'accès au sport (12,5%) a été engagé. Enfin, les actions en faveur des plus fragiles et des plus démunis sont à noter (10,3%).

L'accès aux loisirs pour les jeunes

1 100 Atout jeunes ont été délivrés en 2014 pour permettre aux enfants et aux jeunes de pouvoir s'inscrire à une activité sportive dans un club annemassien, ou à une activité de loisirs dans une MJC de la commune. 256 jeunes ont utilisé cette aide financière pour s'inscrire au club de football, 195 au club de judo, et 294 à la MJC.

39 partenaires sont associés à ce dispositif.

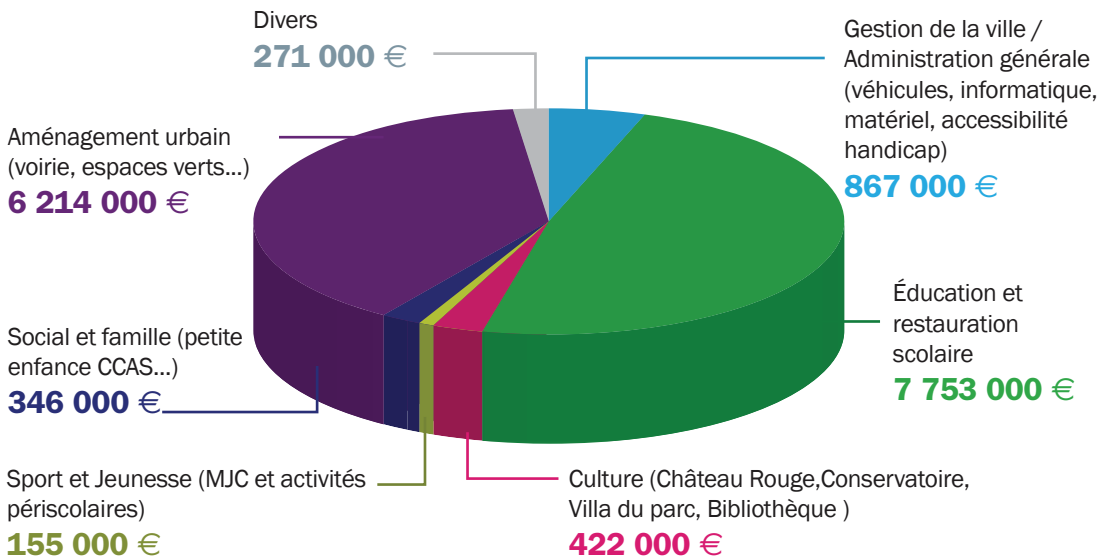
57 000 € ont été attribués aux familles en fonction de leur quotient familial. Cette aide évolue chaque année, afin de répondre au mieux à la demande et inciter chaque jeune à trouver une activité épanouissante. Rendez-vous dès le 2 juin pour les Atout jeunes 2015.



Bibliothèque : un compte lecteur sur internet

D'ici l'été, la bibliothèque municipale proposera à tous ses lecteurs, l'accès à leur compte via internet. Ils pourront ainsi à distance, rechercher des documents, en réserver ou en prolonger l'emprunt et même proposer des suggestions d'achat. Ce changement de logiciel représente un coût annuel de 3500 €.

Budget 2015 : répartition des dépenses d'investissement



Avec un budget 2015 maîtrisé, la **capacité d'investir est préservée**. Les importantes opérations d'aménagement urbain, comme les réalisations de nouvelles structures, telles que le groupe scolaire Camille Claudel avec son gymnase sont poursuivies. Ces investissements sont indispensables pour répondre aux besoins grandissants des habitants.

Une rénovation urbaine d'ampleur sur le Livron

Le quartier du Livron va être entièrement réaménagé dans le cadre du programme de rénovation urbaine. En 2015, 200 000 € sont prévus pour financer les préparatifs de la rénovation du quartier du Livron : études de maîtrise d'œuvre ; frais liés aux procédures foncières et aux études complémentaires. La démolition de la barre JB Charcot a marqué la première étape de la transformation du quartier. Dès 2016, sont prévus les travaux de rénovation des espaces publics et des bâtiments existants, ainsi que de nouvelles constructions. La Ville va réaménager l'îlot dans un esprit de parc paysager avec une vaste pelouse ponctuée de plantations et de cheminements pour accueillir des jeux ainsi qu'un terrain multisports.

Les travaux et la maîtrise d'œuvre sont subventionnés par l'ANRU et la Région à hauteur de 60%.

Le coût total des travaux d'aménagement des espaces libres est de 4,3 millions d'€ pour la Ville.



7 millions pour le nouveau groupe scolaire Camille Claudel



Après la fin des travaux de gros œuvre ce printemps, de nouvelles entreprises interviendront dans les domaines suivants : charpentes, façades, menuiseries, aménagements intérieurs (cloisons, carrelage, chauffage, électricité...), voirie et réseaux. Les 6 classes maternelles et 11 classes élémentaires, le gymnase et l'ensemble des locaux associés ouvriront à la rentrée scolaire 2016.

Le budget consacré à l'opération sera de 7 millions d'euros en 2015, pour un coût total d'études et de travaux de 14,5 millions d'euros.

Un meilleur confort pour les spectateurs de Château Rouge

La petite salle de Château Rouge va être équipée d'un gradin rétractable de 190 places. Cette dernière est utilisée à la fois pour des résidences d'artistes et pour la représentation des œuvres créées ou accueillies. Ce nouveau gradin, d'un montant de 100 000 €, permettra d'économiser des coûts de démontage et d'accueillir le public dans de meilleures conditions.

Finaliser les espaces publics de Chablais parc

Dans les 920 000 €, 350 000 € serviront à la réalisation de la prolongation de la rue du Môle, 350 000 € à l'aménagement de la rue du Chablais. Au programme : élargissement des trottoirs et aménagement de la voirie. 220 000 € permettront de finaliser les aménagements des espaces publics existants (rue des Alpes, allée Simone Signoret).

